



Avec un résultat de **87/100**, la MSA GRAND SUD témoigne de sa mobilisation pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Déclarée grande cause nationale du quinquennat par le président de la République, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes en entreprise fait désormais l'objet d'une obligation de résultats.

Une mesure, l'index de l'égalité femme-homme, obtenu à partir de 5 indicateurs tels que l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes ou bien l'écart du taux de promotion, permet aux entreprises de se situer sur le plan de l'égalité professionnelle et d'évaluer, le cas échéant les efforts à faire. Ainsi, si l'entreprise obtient moins de 75 points, elle devra mettre en œuvre des mesures correctives.

La MSA GRAND SUD n'ayant pas attendu cette mesure pour s'emparer du sujet, le résultat obtenu confirme son engagement en la matière et sa volonté de poursuivre les efforts entrepris.